Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 076-217601921-20260915-2026091514DEL-DE

CRIEL sur Mer
Plages et Vallée d'Yères
Commune de Criel sur Mer

Délibération n° 2026.09.15-04
Rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime (SDE76)

Séance du :
15 septembre 2026
Date de la convocation :
9 septembre 2026
Date d'affichage :
9 septembre 2026

Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 18
Pouvoirs : 5
Votants : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le quinze septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Eric Pruvost.

Étaient présents : Eric PRUVOST, Martine TOUZAIN, Patrick LAMY Doriane OSINSKI, Claudine PARICHE, Francis SIODMAK, Béatrice COUTANCEAU, Pascal HARAUX, Arnaud DRY, Nadège DESJEUX, Stéphane DÉBOUCHÉ, Elodie DECOSTER, Hélène CRAMILLY, Alain TROUESSIN, Nicole TARIS, Marie-Christophe PETOLAS, Jérome TROPHARDY, Pierre LANDARD.

Étaient absents excusés : Isabelle HOCHART (pouvoir donné à Nadège DESJEUX), Maurice PETIT (pouvoir donné Martine TOUZAIN), Brigitte LEBORGNE (pouvoir donné à Patrick LAMY), Laurent DEHAYNIN (pouvoir donné à Eric PRUVOST), Maxime DIET (pouvoir donné à Elodie DECOSTER).

Madame Nadège Desjeux a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L2121-15 du CGCT).

Madame Carole Da Cunha est désignée auxiliaire de séance.

Vu :
- le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-39,
- le rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime (SDE76),

Considérant que :
- le SDE76 est l'un des principaux acteurs publics de l'énergie, et œuvre dans les domaines suivants : distribution de gaz, distribution d'électricité, travaux sur réseaux, génie de télécommunications, entretien de l'éclairage public,
- le SDE76 intervient sur tout le département qui est décomposé en 14 secteurs appelés Commissions Locale d'Energie (CLE), la commune de Criel sur Mer faisant partie de la CLE 12,
- le SDE76 a rendu son rapport d'activité pour l'année 2025, lequel a été communiqué au préalable de cette séance du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime (SDE76).

À Criel sur Mer, le 15 septembre 2026
Le Maire
Eric PRUVOST

La Secrétaire de séance
Nadège DESJEUX

MAIRIE DE CRIEL-SUR-MER 76910

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.